

## NOTE D'INFORMATION – 2013.1

### ENF & E-nap

A partir de **Septembre 2013**, tous les enfants nés en **2003** et après devront posséder le Sauv'nage pour participer aux compétitions.

Jusqu'au **01 septembre 2013**, tous les enfants nés à partir de 2002 ayant déjà obtenu le Sauv'nage ou le Pass'sports de l'eau seront déverrouillés sur E-nap par l'administrateur informatique de la CNNP pour la saison 2013-14.

À partir du **1<sup>er</sup> septembre 2013**, seuls les bordereaux envoyés par les évaluateurs à la CNNAP, Responsable National de l'E.N.F., permettront de "déverrouiller" l'inscription des nageurs sur e-nap. L'étape suivante sera la rentrée directe de l'information sur le site fédéral par les évaluateurs.

Pour les enfants titulaires du Sauv'nage ou du Pass'sports de l'eau provenant d'une autre fédération membre du CIAA, ce sera au responsable de son club au moment de l'inscription sur e-nap pour une compétition de déverrouiller la page de l'enfant. Etant donné que seule la possession de la carte ENF Sauv'nage ou Pass'sports de l'eau par l'enfant justifie de l'obtention du diplôme, celle-ci pourra être demandée lors de la vérification des documents administratifs avant une compétition.

Frédéric CASTEL  
Responsable National ENF